

Evry, le - 2 FEV. 2016

Madame, Monsieur,

Le Plan Régional de prévention et gestion des Déchets de chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics (PREDEC), adopté par l'Assemblée régionale de juin 2015, a mis en lumière la nécessité de sensibiliser les producteurs de déchets de chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics à l'importance de mieux gérer ces déchets et aux nouvelles obligations issues du plan régional.

Ainsi le Conseil départemental de l'Essonne et le Conseil régional d'Ile-de-France ont souhaité engager une action de sensibilisation des professionnels et des collectivités sur ce plan, ses enjeux et ses orientations pour les années à venir, ainsi que les moyens d'y parvenir.

Je vous invite à participer le **17 février prochain dès 9 h 00** à une matinée de présentation du PREDEC et de témoignages de structures essonniennes.

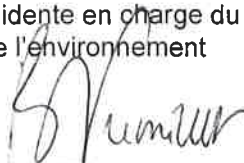
Cette matinée aura lieu à la :

**Maison départementale de l'Habitat
1 boulevard de l'écoute s'il pleut
91000 Evry**

Afin d'organiser au mieux cette session de sensibilisation, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence en retournant le bulletin d'inscription ci-joint par mail à jle_coz@cg91.fr, par fax au 01.60.91.97.28 ou par courrier postal à « Direction de l'environnement, Conseil départemental de l'Essonne, boulevard de France 91012 EVRY cedex ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Vice-présidente en charge du développement
durable et de l'environnement



Brigitte VERMILLET

*PJ : Programme prévisionnel
Bulletin d'inscription à retourner*

Le courrier doit être adressé
à Monsieur le Président
du Conseil départemental

Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Évry cedex

Tél. : 01 60 91 91 91
Fax : 01 60 91 91 77